

CANADA
Province de Québec
Ville de Thetford Mines

Le 10 juillet 2017

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue à la salle du Conseil le 10 juillet 2017 à 17 heures 45.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Michel Verreault
Denise P. Bergeron	Jean-François Delisle
Hélène Martin	Yves Bergeron
François Madore	Daniel Poudrier

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présents le directeur général, Olivier Grondin et la greffière, Edith Girard.

Sont absents :

Le conseiller Jean-François Morissette Le conseiller Marco Tanguay

1 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1.1-
Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Verreault
APPUYÉ PAR le conseiller François Madore

2017-278TM

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 - DEMANDE DE CAUTIONNEMENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE ROBERTSONVILLE INC. (CDRI)

2.1-
Demande de
cautionnement
du Comité de
développement
de
Robertsonville
inc. (CDRI)

ATTENDU QUE la Comité de développement de Robertsonville inc. (CDRI) désire obtenir un prêt de l'institution financière de la Caisse populaire de la Région de Thetford de 1 000 000 \$ remboursable sur une période maximale de 20 ans;

ATTENDU QUE cette institution financière exige que la Ville de Thetford Mines se rende caution de cette obligation;

2017-279TM

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Thetford Mines a adopté un règlement portant le numéro 609 ayant pour objet de fixer les dépenses engagées en vertu de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux* pour l'année 2017, dit règlement étant entré en vigueur;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources financières;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Poudrier
APPUYÉ PAR la conseillère Hélène Martin

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Thetford Mines se porte caution en faveur du Comité de développement de Robertsonville inc. (CDRI) pour un montant de 1 000 000 \$ selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE la Ville de Thetford Mines demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se rendre caution de cette obligation;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la parfaite exécution des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - PÉRIODE DE QUESTIONS

3.1- Une période de question a été tenue.
Période de questions

4 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Et cette réunion se termine à 18h09.

La greffière, Edith Girard

Le maire, Marc-Alexandre
Brousseau

EG/mcj